



Le Drapeau

Association des familles
Drapeau Inc.

Hommage

à Gonzague Drapeau

Joseph Drapeau,

marchand, seigneur et homme politique

Joseph-Ulric Tessier,

auteur avocat et
homme politique



OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION (FONDÉE EN AVRIL 1992)

1. Regrouper quiconque est descendant de l'ancêtre Antoine Drapeau et de son épouse Charlotte Joly en Amérique du Nord.
2. Découvrir ses racines et connaître l'histoire de la famille.
3. Promouvoir la fraternité entre les membres par des rencontres.
4. Organiser des rassemblements et promouvoir diverses activités.
5. Susciter un sentiment d'unité, de fierté et d'appartenance parmi ses membres.
6. Répertoire tous les descendant(e)s d'Antoine Drapeau et Charlotte Joly dans une base de données de généalogie.
7. Offrir un service de généalogie pour les ascendances en ligne directe.
8. Constituer un dépôt d'archives et de souvenirs.
9. Maintenir les liens familiaux avec nos parents Drapeau à Fontenay-le-Comte et Joly, en France.
10. Faire connaître l'histoire de ceux et celles qui portent ou ont porté le patronyme des Drapeau.
11. Souligner le mérite des Drapeau qui se sont démarqués.
12. Publier le bulletin Le Drapeau contenant des articles aux couleurs des Drapeau.

ASSOCIATION DES FAMILLES DRAPEAU INC. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2022

Jean-Claude Drapeau, 350,

président

522, boulevard Saint-Germain
Rimouski, QC G5L 3P9
418 722-6784

jeanclaude.drapeau@globetrotter.net
Fin de mandat: 2022

Alexandre Drapeau, 120,

président ex-officio

239, rue Cherbourg
Saint-Nicolas, QC G7A 1P5
418-831-1561

alexandre.drapeau@sympatico.ca
Fin de mandat: 2022

Huguette Drapeau, 014,

vice-présidente

16968, Chemin de la Grande-Ligne
Québec, QC G2N 2C6
418 849-0524

huguette.drapeau@ccapcable.com
Fin de mandat: 2022

Jean-François Drapeau, 751,

trésorier

8-10, rue des Couvents
Victoriaville, QC G6S 0B9
418 454-2303

jeffdra73@hotmail.com
Fin de mandat: 2022

Louise Drapeau-Buteau, 545,

secrétaire

446, chemin Plaisance,
Saint-Henri-de-Lévis, QC G0R 3E0
418 882-5596

louisedrapeau@globetrotter.net
Fin de mandat: 2022

Denise Drapeau, 587,

généalogie

412, rue Pigeon,
Beloeil, QC J3G 2P8
450 536-0445

afd_genealogie1665@yahoo.ca
Fin de mandat: 2022

Gilles Drapeau, 313,

administrateur

421-9615, ave. Papineau
Montréal, QC H2B 1Z6
514 721-8315

drapgil@bell.net
Fin de mandat: 2022

Florent Drapeau, 010,

objets promotionnels

2-15, rue des Marguerites
Rivière-du-Loup, QC G5R 6C9
418 863-4776

erick@etincelle.ca
Fin de mandat: 2022

Lucien Drapeau, 085,

administrateur

728-1150, de Courcheval
Lévis, QC G6W 0M3
418 839-6093

Fin de mandat: 2022

Yvon Drapeau, 197,

administrateur

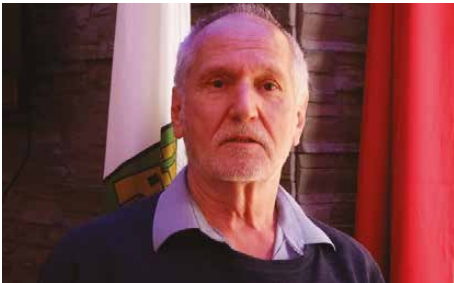
677, Chemin de Charny
Lévis Qc. G6Z 2L1
418 832-4828

NIL.

Fin de mandat: 2022

Siège Vacant (1)

MOT DU PRÉSIDENT



Jean-Claude Drapeau
Président, 350

Bonjour à tous les membres de l'association.

Nous en sommes à notre deuxième bulletin depuis mon élection comme Président l'automne dernier.

Comme vous le savez tous, la planète entière a été frappée par la pire épidémie virale depuis celle de la grippe espagnole. On se rend compte aujourd'hui que cette pandémie atteint principalement la vie des personnes âgées.

Il devient donc important que nos membres qui sont pour la plupart dans ce groupe d'âge se protègent du mieux qu'ils peuvent pour éviter d'être atteints et risquer d'en mourir.

En avril, la réunion prévue des membres du conseil d'administration a dû être reportée. Je vous souligne ce que j'avais écrit aux membres du conseil de notre association.

Aucune réunion n'est vue acceptable par nos élus et par les responsables de la santé publique (distanciation sociale). Et surtout pour les 70 ans et plus.

La pandémie actuelle est plus dangereuse pour les plus de 70 ans (plus de 90% des décès causés par ce problème de santé le sont dans le groupe d'âge des aînés et 99% chez les plus de 60 ans).

Pour diminuer notre risque d'être atteint et possiblement d'en mourir:

- Tentons de diminuer la propagation dans nos milieux respectifs.
- Évitions les contacts, même avec nos proches qui ont plus de contacts avec des personnes à risque d'être infectées.
- Gardons nos distances (plus de 2 mètres).

Évitons d'approcher des personnes qui ont des symptômes de type grippal ou qui ont peut-être été en contact avec des personnes possiblement infectées. Le peuple du sud-est asiatique porte un masque durant les épisodes de grippe depuis plusieurs années. (Nous pouvons maintenant commencer à rencontrer les membres de nos familles tout en respectant les mesures de distanciation sociale.)

Lavons nous les mains souvent (dès que nous sommes en contact avec des risques de contamination).

Nous avons discuté de l'endroit de la réunion annuelle lors de la dernière rencontre des élus du conseil. Des démarches avaient été prises pour possiblement une réunion au château des chutes Montmorency avec des activités intéressantes. Comme toute réunion est désormais impossible pour le moment cela est remis à plus tard.

Je souhaite à tous de garder une bonne santé, une bonne période estivale et un bon retour à la vie normale.



SOMMAIRE DU BULLETIN

Objectifs de l'Association et CA	2	Hommage à Gonzague Drapeau	6	Joseph Ulric Tessier, auteur,	12
Mot du président	3	Joseph Drapeau, marchand,	7	avocat, homme politique, professeur,	
Mot du rédacteur en chef	4	seigneur et homme politique		homme d'affaires, seigneur et juge	
Présentation du nouveau CA	5			Avis de décès	14

ÇA DEVRAIT BIEN ALLER...



Erick Drapeau

Rédacteur en chef et coordination

Aplatir la courbe, distanciation sociale, régions fermées, quarantaine... la crise de la COVID-19 a littéralement chamboulé nos vies dès qu'elle nous a frappés à la mi-mars.

Au-delà de tous ces arcs-en-ciel et de ces «Ça va bien aller», il y a une vie so-

ciale et une économie à remettre sur leurs rails, de façon graduelle bien évidemment. Ceux et celles qui avaient prévu un voyage en Europe ou ailleurs dans le monde cet été ou cet automne devront revoir leurs plans et remettre leur projet aux calendes grecques.

Les Québécois devront plutôt voyager chez eux et (re)découvrir nos magnifiques régions et leurs attraits, ou investir dans la rénovation de leur maison ou de leur cour arrière, comme plusieurs l'ont déjà fait.

Rarement dans l'histoire de l'humanité un virus n'a causé autant de dégâts sur la planète. La grippe espagnole, qui a décimé une partie de la population en 1918-1919, était déjà bien loin dans les esprits. Sauf peut-être dans celui de Diane Drapeau (voir le reportage en page 11), une super centenaire qui a traversé les deux pandémies avec succès.

En attendant, profitez au maximum de l'été qui s'annonce déjà très chaud et ensoleillé, visitez les membres de votre famille qui n'ont pas eu l'occasion de vous revoir depuis plusieurs mois et surtout, respectez les consignes, car le coronavirus n'est pas complètement disparu de nos radars.

Avec honneur et courage, les Drapeau d'Amérique traverseront cette épreuve comme ils en ont traversé tant d'autres au cours des quatre derniers siècles.

Bonne lecture!

SÉMINAIRE INTERNATIONAL À YALE UNIVERSITÉ, NEW HAVEN

En novembre 2019, le Professeur Michel W. Drapeau, Université d'Ottawa, a participé à un séminaire international de deux jours à Yale Université, New Haven, Connecticut en sa qualité d'expert en droit militaire et droit de la guerre. Il faisait partie d'un groupe d'experts de dix autres pays représentant six continents pour développer des principes visant l'administration des procès par voie sommaire par les tribunaux militaires au sein des Etats membres des Nations-Unies. Le panel des pays choisis dans ce projet de recherche a offert un panorama suffisamment varié pour couvrir des cas de figure assez différents. Ces principes dit 'Decaux' qui encadrent l'administration de la justice par les tribunaux militaires constituent un point d'équilibre relativement satisfaisant pour tous les états représentés.

Colonel-Maitre Michel W. Drapeau

Barrister & Solicitor / Avocat-notaire

Professor, Faculty of Law, University of Ottawa / Professeur, Faculté de droit, Université d'Ottawa

VOUS SOUVENEZ-VOUS?

Il y a 25 ans bientôt fut le voyage des Drapeau en France du 11 au 26 septembre 1995.

Les voyageurs se souviendront principalement des quatre jours consacrés aux Drapeau, du 15 au 18 septembre 1995. La suite du voyage était destinée à des visites touristiques.

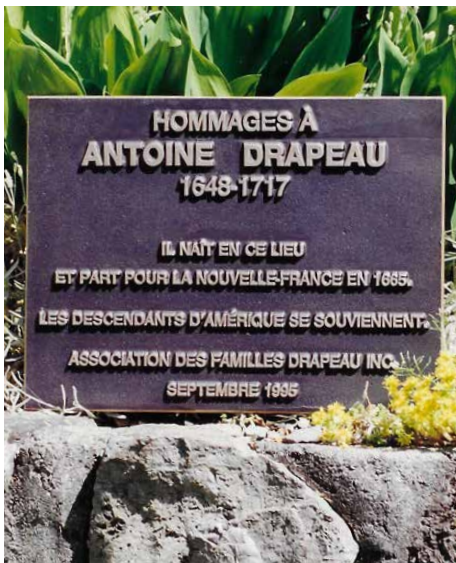
Les Drapeau de France, étaient plus de 200 venus de tous les coins de France, ils vous ont accueillis d'une façon grandiose. Vous vous sentiez de la grande

visite. En même temps, ils étaient honorés que vous fassiez ce pèlerinage dans leur pays, au pays de notre ancêtre. Il y eut des moments émouvants comme le dévoilement de la plaque au lieu de naissance d'Antoine, la messe à l'église de son baptême, la réception à la mairie et enfin le magnifique banquet-soirée qui s'est prolongé jusqu'à une heure du matin. Vous aviez tant de choses à vous raconter...

Jean-Marie, Jean-Luc, Pierre Drapeau et leurs épouses vous ont reçus de

façon particulière dans leur coin de pays, soit à Nantes, à Azay-le-Brûlé et à Saint-Trojan. De plus, ces gens coordonnaient vos visites pendant ces quatre jours. Ils le firent admirablement bien.

Pendant ces 15 jours, vous avez bâti une fraternité dans l'égalité et la complicité. Vous formiez une seule et même famille. Un voyage de rêve, un voyage merveilleux, un voyage émouvant. Ceci s'est passé il y a 25 ans.



LES FAMILLES DRAPEAU SUR INTERNET !

À cette même époque on demandait un membre pour ouvrir un site sur Internet.

Ce projet a immédiatement intéressé Pierre Drapeau de Sherbrooke. Avec l'aide de sa sœur Claire et de son père Fernand, ils ont investi une centaine d'heures pour commencer à bâtir le site. Il a bien dit pour commencer, car un site Web doit être en évolution constante pour attirer des visiteurs.

Le contenu de notre site à ses débuts est demeuré sensiblement le même aujourd'hui à l'exception des mises à

jour et de sa modernisation sans oublier l'ajout de Facebook. Vous avez la page d'accueil présentant l'Association, une page racontant l'arrivée d'Antoine Drapeau, une page donnant l'explication de nos armoiries, la liste des membres du conseil d'administration, un formulaire d'adhésion et une liste des activités à venir de l'Association pour en énumérer quelques-unes. Par contre, aujourd'hui, nous avons une accompagnatrice virtuelle du nom de Nancy Poirier de Prestige Web qui s'occupe de notre site et qui nous fait un travail extraordinaire. Il ne faut pas oublier non plus notre spé-

cialiste en communication du nom de Thérèse Drapeau qui fait les mises à jour et qui répond aux visiteurs de Facebook.

Des souvenirs de 25 ans. Un qui nous rappelle le beau voyage en France et l'autre la construction de notre site Internet.

– *Un membre qui se souvient*
Le Drapeau

HOMMAGE À GONZAGUE

Il y avait beaucoup d'émotion dans l'air à l'hôtel Navigateur de Rimouski, en fin d'après-midi, aujourd'hui (jeudi), alors qu'une biographie rendant hommage à l'homme d'affaires Gonzague Drapeau était lancée.

L'établissement qui accueillait ce lancement a lui-même été érigé par celui qui est décédé à 72 ans, le 8 septembre 2018, après avoir bâti le Groupe Drapeau et ses filiales.

«Gonzague Le Bâisseur» est le fruit d'une belle complicité entre un associé de monsieur Drapeau, René Bélanger, l'auteur spécialisé en biographies Benoit Gignac, la famille et des amis de monsieur Drapeau, dont son fils Dominic, et Harold Michaud, président de la Fondation Sandy-Burgess.

VINGTAINE D'ENTREVUES

Le biographe de renom, fils du chanteur Fernand Gignac, a mené une vingtaine d'entrevues avec des collaborateurs de Gonzague Drapeau, ainsi qu'avec des membres de sa famille et de ses amis proches.

«Le livre nous fait découvrir les grandes étapes du cheminement personnel et professionnel de cet homme surprenant. Ce diplômé de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) était un grand rassembleur», indique Harold Michaud.

«J'en retiens que Gonzague Drapeau faisait de très grandes choses, sans jamais écraser qui que ce soit. Il n'était pas toujours facile à suivre, mais lui savait où il allait. Ses réalisations en font un entrepreneur de calibre national qui est parvenu à créer 1 000 emplois en région. J'aurais aimé le rencontrer, maintenant que je le connais bien. Je



sais qu'il était une personne simple et je l'aurais probablement moi-même appelé Gonzague», confie monsieur Gignac.

«Je suis fier de lire cet ouvrage qui raconte avec beaucoup d'émotion la vie que mon père a vécue, raconte Dominic Drapeau, touché. Il a tellement investi d'énergie et mis tout son cœur dans les projets qu'il a réalisés.»

«Rencontrer quelqu'un qui change votre vie, c'est rare. Je n'oublierai jamais Gonzague et je ne veux pas qu'on l'oublie. Nous avons entrepris des démarches pour que sa mémoire soit aussi commémorée par la Ville», affirme René Bélanger, l'un des fidèles collaborateurs de Gonzague Drapeau.

TROIS LIBRAIRIES

Le livre sera en vente à deux endroits à Rimouski, soit à la Librairie L'Alphabet (120, rue Saint-Germain Ouest) et à la Librairie-Boutique Vénus (21, rue Saint-Pierre), ainsi qu'à la Librairie L'hibou-Coup de Mont-Joli (1152, boulevard Jacques-Cartier), le tout au coût de 20\$.

«Tout l'argent recueilli par la publication de cet ouvrage sera remis à la Fondation Sandy-Burgess, laquelle a supervisé le projet. Notre fondation s'occupe principalement de remettre des bourses d'excellence à des étudiantes et étudiants de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). La Fondation organise aussi des conférences reliées au monde des communications», précise Harold Michaud, qui a agi comme éditeur et prépare maintenant une biographie sur Sandy Burgess, un pilier du journalisme régional décédé en 1983.

Gonzague Drapeau était vice-président de cette fondation et monsieur Bélanger a pris sa relève comme administrateur.

– Pierre Michaud, *Journal le soir*

JOSEPH DRAPEAU | MARCHAND, SEIGNEUR ET HOMME POLITIQUE



DRAPEAU, JOSEPH, marchand, seigneur et homme politique, né le 13 avril 1752 à Pointe-Lévy (Lauzon et Lévis, Québec), fils de Pierre Drapeau, cultivateur, et de Marie-Joseph Huard, dit Désilets; le 14 octobre 1782, il épousa à Saint-Antoine-de-Tilly (Québec) Marie-Geneviève Noël*, et ils eurent six filles; décédé le 3 novembre 1810 à Québec.

Sans être misérable, Joseph Drapeau ne possédait probablement pas grands biens lorsqu'il quitta Pointe-Lévy où son père cultivait un lopin de terre de 90 arpents afin d'assurer la subsistance de sa nombreuse famille. Il s'installa à Québec vraisemblablement au début des années 1770. Il servit dans la milice durant l'invasion américaine de 1775-1776 [V. Benedict Arnold; Richard Montgomery*]. En avril 1779, il obtint un permis pour vendre des spiritueux, puis, deux ans plus tard, une licence d'hôtelier. Au moment de son mariage, il possédait une maison et un magasin général sur la place du Marché (place Notre-Dame), dans la basse ville, dont l'inventaire fut évalué à £1 066. Sa jeune épouse de 16 ans, fille du sei-

gneur de Tilly, Jean-Baptiste Noël, apporta 4 000# dans la communauté. Toutefois, le manque d'informations sur les premières années de sa carrière ne permet pas de savoir comment il arriva à devenir marchand, ni de connaître les conditions et les moyens qui lui permirent d'établir son commerce.

Les opérations marchandes de Drapeau débordèrent rapidement la basse ville. En 1788, il s'associa avec Louis Bourdages*, marchand de la haute ville, qui s'engagea, en contrepartie de capitaux, à écouler à son magasin les marchandises que lui fournirait Drapeau. Ce dernier contracta une association semblable en 1793 avec Louis Bélair, marchand de Baie-Saint-Paul, qu'il approvisionnait de produits importés et manufacturés en retour des surplus de la production céréalière de la région. Leur commerce florissant nécessita même l'achat d'une goélette, la Marie, qui navigua de Québec à Baie-Saint-Paul jusqu'en 1804, année où prit fin l'entente commerciale.

En 1794, Drapeau négocia la construction d'un bateau au chantier de Louis Garennes à l'île aux Grues. En mars 1795, le sloop Saint-Pierre, commandé par Louis Bodoïn à qui Drapeau avait recommandé d'être actif et autant vigilant qu'il Soit [...] afin de rendre la dite navigation la plus lucrative possible », transportait marchandises et passagers entre les ports de Montréal, de Québec, de Baie-Saint-Paul et de Rimouski.

En 1799, Drapeau possédait son propre chantier de construction navale à Baie-Saint-Paul. Il engageait lui-même les charpentiers et les calfats qu'il payait 4 shillings par jour «d'un soleil à l'autre excepté le temps

nécessaires pour prendre les repas», et retenait sur leurs gages «deux jours de salaire pour chaque jour perdu». En juillet, le brick General Prescott sortit du chantier. Drapeau, qui s'approvisionnait auprès des maisons d'affaires britanniques établies à Québec, notamment celles de John Blackwood et d'Adam Lymburner*, décida de commercer directement avec l'Europe. Il équipa le General Prescott pour faire un voyage à Halifax, puis à Liverpool, Bristol et Londres, en Angleterre, et ensuite à Lisbonne. En novembre 1801, le Denault, jaugeant 235 tonneaux, quitta Baie-Saint-Paul pour Londres où il fut vendu. L'année suivante, trois goélettes, la Marguerite, l'Amelia, et la Marie, sortirent du chantier. La première fut vendue en 1802; les deux autres servirent à Drapeau pour son commerce jusqu'à leur vente en 1808 et 1809. À son quai de la rue du Sault-au-Matelot à Québec, Drapeau fit construire, en 1803, une goélette qu'achetèrent, cette année-là, François Vassal* de Montviel et Jacques Voyer* en déboursant £600. En 1805, Martin Chinic*, moyennant £450, se porta acquéreur de la goélette la Clairet, construite à Québec l'année précédente.

À l'exemple des autres marchands et négociants de cette époque, Drapeau est amené à faire crédit à une partie de sa clientèle. Entre 1780 et 1806, il détenait des créances pour au delà de £5 000. Les sommes dues par obligation, variant entre £3 et £1 500 et payables à date fixe, portaient intérêt légal à 6 p. cent. Les débiteurs venaient principalement des régions de Québec et de Baie-Saint-Paul, et de localités aussi éloignées que Rivière-Ouelle, Rimouski, Saint-Ours, Carleton ou Caraquet (Nouveau-Brunswick).

Le créancier exigeait de solides garanties. Il n'hésitait pas à recourir à tous les moyens légaux et à saisir les biens de débiteurs trop lents à rembourser: la terre d'un propriétaire foncier, le bâtiment d'un navigateur, et même les droits successoraux ou les prétentions au douaire de veuves. Il usait de tous les moyens, procurations ou poursuites judiciaires, pour obtenir son dû.

Dès 1784, Drapeau avait commencé à investir ses profits dans la propriété foncière. Cette année-là, il déboursa £450 pour une maison de pierre à trois étages, sise rue de la Montagne. L'année suivante, il acquit, par adjudication devant la Cour des plaids communs, un emplacement de grève sur le Saint-Laurent, lequel comportait une maison de pierre à deux étages et un quai. En 1797, il acheta de James Tod trois lots rue du Sault-au-Matelot. En 1803, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec lui cédèrent une portion de grève sur le Saint-Laurent et une autre sur la rivière Saint-Charles.

Gestionnaire consciencieux, Drapeau s'appliqua à faire fructifier ses biens immobiliers. En mai 1795, il loua, moyennant £17 par année, le rez-de-chaussée de la maison qu'il occupait place du Marché. Il augmenta ce loyer à £42 dès l'année suivante, puis à £100 en 1805. En 1797, il transforma sa maison de la rue du Sault-au-Matelot en boulangerie et en retira cinq piastres espagnoles par mois, puis £30 par année à partir de 1798. Il loua la maison qu'il possédait rue Saint-Pierre et perçut un loyer annuel de £45. Sa maison de la rue de la Montagne, louée £27 par année, fut donnée à bail à des chapeliers, en 1804, qui la transformèrent en boutique et en magasin, déboursant £50 annuellement. Les baux détaillés précisaient l'état des bâtiments et l'aire propre au locataire dans les hangars ou les écu-

ries. Ils décrivaient minutieusement les obligations des preneurs et fixaient avec exactitude les modalités de paiement. Le plus souvent, les locataires devaient se plier à des exigences formelles comme rénover la toiture, réparer un mur ébréché, déneiger les galeries, creuser un canal ou bien placer les cordes de bois dans un endroit précis de la cour. Si les locataires tardaient à effectuer leurs paiements, Drapeau résiliait le bail et trouvait nouveau preneur.

À l'instar de nombreux marchands, Drapeau lorgna du côté de la propriété seigneuriale. Dix ans lui suffirent pour se constituer un patrimoine foncier considérable. En février 1789, il acheta la seigneurie de Champlain. En août de l'année suivante, il versa £300 à Simon Fraser et à John Young pour acquérir la seigneurie de Lessard, appelée aussi La Mollaie ou Pointe-au-Père. La même année, il se porta acquéreur de la seigneurie de Nicolas-Riou, connue sous le nom de Baie-du-Ha! Ha! Au même moment, il commença à effectuer d'habiles transactions foncières avec les nombreux héritiers de René Lepage, qui le rendirent propriétaire de quatre autres seigneuries: Rimouski et Saint-Barnabé, Grand-Métis (Lepage, Thivierge, Anse-aux-Coques, Pointe-aux-Bouleaux ou Mitisses), Pachot ou Rivière-Mitis, et Sainte-Claire. Pendant les années 1791 et 1792, il traita avec les propriétaires de Rivière-du-Gouffre et en devint seigneur en titre. En août 1793, Drapeau, malade et craignant de laisser sa femme et ses filles dans «l'Embarras ou l'Infortune faute de pouvoir, ou Savoir faire valoir, et gérer les dits Biens», vendit la quasi-totalité de ses propriétés foncières à Louis Bélair, moyennant £6 950. Dès le mois suivant, ayant probablement recouvré la santé, il résilia cette vente. En décembre 1797, Drapeau se départit de sa seigneurie de Champlain au profit d'Alexander Ellice qui lui

versa £525. Dès l'année suivante, il réinvestit son capital en achetant la moitié de la seigneurie de l'Île-d'Orléans. En 1805, Drapeau réussit à s'approprier le douzième des seigneuries de Rigaud-Vaudreuil, de Gentilly, de Perthuis, de Beauvais, de Rivière-Duchesne, de Sainte-Barbade-la-Famine, propriétés d'Alexandre-André-Victor Chaussegros de Léry. Toutefois, il dut s'en départir quatre ans plus tard lorsque le frère du vendeur, Louis-René Chaussegros* de Léry, exerça son droit de retrait lignage. Drapeau parvint tout de même à gagner £118 17 shillings grâce à cette transaction.

Drapeau payait rarement ses acquisitions comptant. Il préférait contracter une obligation, verser le paiement sous forme de rente viagère ou régler en marchandises les sommes qu'il devait. Il s'arrangeait toujours pour tirer parti d'une saisie, d'une vente par le shérif ou d'une adjudication en obtenant à bon prix des biens qu'il revendait avec profit.

Après s'être empressé de porter foi et hommage pour la seigneurie de Champlain en mai 1789, Drapeau fit entreprendre la construction d'un moulin en juin. Trois ans plus tard, il fit ériger semblable bâtiment à Rivière-du-Gouffre. Dans ces marchés de construction, il manifesta un grand souci de rentabilité, exigeant des garanties de solidité, fixant les délais de livraison, prévoyant même des sanctions en cas d'insatisfaction. Lorsqu'il afferma ses moulins de Baie-Saint-Paul, de Rimouski, de Rivière-du-Gouffre ou de l'Île-d'Orléans, il prit soin de décrire précisément leur état et de consigner les obligations des meuniers.

Dès l'acquisition de ses propriétés, le seigneur Drapeau s'empressait de les inventorier. En janvier et février 1791, le notaire Alexandre Dumas délivra en son

nom 54 titres nouveaux de concession à des tenanciers de la seigneurie de Champlain. Au printemps, Dumas parcourut les terres de Rimouski pour donner des titres de concession, percevoir les cens et rentes et rédiger le terrier. Les notaires Jean Néron et Barthélemy Faribault arpentèrent la seigneurie de Rivière-du-Gouffre en rédigeant titres nouveaux ou baux à cens.

Drapeau n'hésitait pas à saisir la terre d'un tenancier endetté, incapable de déboursier les redevances seigneuriales, comme à résilier une vente de terre si le vendeur l'avait berné en faussant la grandeur et la condition des bâtiments, ou bien à s'immiscer dans les affaires des censitaires, par exemple en précisant dans une vente que le nouvel acquéreur ne pourrait «donner a Bail le Susdit terrain, à aucun personnes quelconques, faisant Métier de Cabaretier, sans l'express Consentement et permission par Ecrit». À Joseph-Alexandre Raux, son intendant à Champlain, il conseilla «de contraindre par Justice compétante tant par Jugement et condamnation Personnels, que par Saisie et Exécution de leurs Biens», les tenanciers qui tardaient à payer leurs redevances. Il confia à ses beaux-frères, Louis Bélair à Baie-Saint-Paul et Augustin Trudel à Rimouski, l'administration de ses seigneuries.

Ni scandale ni coup d'éclat ne marquèrent la vie publique de Drapeau. En 1785, en tant que membre de la communauté marchande, il soutint le lieutenant-gouverneur Henry Hamilton* lorsque celui-ci fut rappelé en Angleterre. Préoccupé par les problèmes d'éducation, il signa, en 1787, la requête adressée à lord Dorchester [Guy Carleton] demandant qu'il fasse tout en son pouvoir pour assurer la réouverture du collège des jésuites. En 1790, il devint membre de la Société du feu de Qué-

bec et de la Société d'agriculture. Au cours de l'année suivante, il s'enrôla comme enseigne dans la milice de la ville et banlieue de Québec, et signa, en avril, une pétition au roi en faveur de la remise des lods et ventes. Il signifia sa loyauté à la couronne britannique en se joignant à l'Association formée en 1794 pour supporter la constitution et le gouvernement. Trois ans plus tard, il fut membre du jury de la Cour du banc du roi de Québec.

Durant la campagne électorale de 1804, Drapeau s'en prit au candidat de la circonscription d'Orléans, Jérôme Martineau, qu'il accusa publiquement d'avoir extorqué 40 000# au séminaire de Québec. Sous la menace d'une poursuite judiciaire, Drapeau se rétracta et blanchit la réputation de l'accusé. En 1809, Drapeau brigua les suffrages des électeurs de la circonscription de Northumberland. Élu le 23 novembre, il appuya le parti canadien, votant notamment en faveur de l'exclusion des juges de la chambre d'Assemblée du Bas-Canada [V. sir James Henry Craig; Pierre-Amable De Bonne. Toutefois, sa carrière politique fut de courte durée, puisqu'il mourut le 3 novembre de l'année suivante.

Faute de documents, la vie familiale de Drapeau reste peu connue. Il habita d'abord place du Marché, puis rue du Sault-au-Matelot à partir de 1798. Sa maisonnée comprenait un ou deux domestiques et probablement quelques esclaves. Sa femme participa à la gestion des affaires, l'accompagnant à de multiples reprises chez le notaire pour parapher des transactions. Drapeau eut certaines largesses pour les membres de sa famille. Il hébergea sa sœur infirme, paya les études de notariat de son frère Charles, concéda des terres à ses frères et sœurs, et fit instruire ses filles au couvent des ursulines. Toute-

fois, il se montrait parcimonieux lorsqu'il s'agissait de souscrire à une cause quelconque. Il refusa par exemple de contribuer à la construction de l'église de Rimouski, et les habitants s'en plaignirent à Mgr Plessis* qui prit toutefois sa défense.

Joseph Drapeau fut un homme d'affaires intelligent qui investit dans des secteurs de l'économie susceptibles de lui rapporter. Il tira des revenus de son commerce, des intérêts de ses prêts, des loyers de ses maisons, de ses droits seigneuriaux et de la construction navale. Il veilla scrupuleusement à la gestion de ses biens, et c'est sans doute grâce à son habileté autant qu'à sa parcimonie qu'il parvint à amasser une fortune appréciable que sa veuve et ses filles continuèrent de gérer.

– Céline Cyr et Pierre Dufour



Condo Commercial-Industriel
Location- Vente
Entreposage

Tél. : (418) 888-5343 Fax : (418) 888-5252

1190, rue Principale, C.P. 863, St-Agapit, Québec, Canada, G0S 1Z8



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

Steeve et Erick Drapeau, éditeurs

WWW.VITALITEECONOMIQUE.COM

Jean Bergeron

Cartographie, Arpenteurs-Géomètres

Nos bureaux
1466, rue Notre-Dame
Ancienne-Lorette, Québec, QC, G2E 3A7
tel.: (418) 871-3098, Fax: (418) 877-2432



Arpentage Légal

- Opération cadastrale
- Bornage
- Piquetage
- Implantation
- Certificat de localisation
- Copropriété
- Lotissement



Jean Bergeron

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

418 871-3098
Fax: 418 877-2432

1466, Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette G2E 3A7

NOUS SOMMES FIERS
d'avoir réalisé la conception de ce bulletin



On fait RAYONNER votre PME

Rimouski | Rivière-du-Loup | Lévis
418 722-4545 - etincelle.ca

UNE EX-CITOYENNE DE RIVIÈRE-À-CLAUDE VAINC LA COVID-19 À 107 ANS



Un événement assez exceptionnel s'est produit au CHSLD Paul-Lizotte de Montréal alors que Diane Drapeau, une résidente de 107 ans, a contracté et vaincu la Covid-19. Elle est née à Rivière-à-Claude en 1913. Elle y a vécu les 18 premières années de sa vie avant de déménager pour la grande ville où elle a travaillé à la gare Windsor dans les années 1930. Elle est la dernière survivante d'une famille de 12 enfants. Plusieurs membres de sa famille habitent toujours à Rivière-à-Claude.

Diane Drapeau habite maintenant dans un CHSLD du nord de l'île de Montréal qui a eu son lot de cas de coronavirus. Selon les statistiques officielles de la Santé publique, l'établissement de soins de longue durée déplore 22 cas toujours actifs et 32 décès au total. La vénérable dame de 107 ans fait partie des statistiques de cas confirmés mais contrairement à d'autres, elle a réussi à vaincre le virus et se porte mieux aujourd'hui.

Tout a commencé il y a trois semaines lorsque la résidente a commencé à ressentir des symptômes de déshydratation et ne parvenait plus à manger par elle-même. On lui a alors administré le test pour la Covid-19 et le verdict est tombé. Diane Drapeau était atteinte du coronavirus. «Elle a reçu d'excellents soins. Elle avait un système pour s'hydrater et le personnel la surveillait étroitement. Heureusement, elle n'a pas eu besoin d'oxygène», explique sa fille Louise Bériault.

Toutefois, le moral était sérieusement affecté. Ayant subi une commotion cérébrale l'an dernier, Diane Drapeau a parfois des absences. «Elle pleurait constamment et ne comprenait pas pourquoi on ne la visitait plus. Avec l'aide des journalistes, j'ai réussi à avoir une permission spéciale pour aller lui rendre visite», poursuit Louise Bériault. Équipée d'un masque, d'une visière et d'un revêtement protecteur, sa fille a finalement pu voir sa mère pendant deux heures. «Au début, elle ne me reconnaissait pas. J'ai donc brièvement enlevé mon masque pour qu'elle voit mon visage et elle m'a reconnu. Je lui ai alors expliqué que c'était comme la grippe espagnole. Étant née en 1913, elle a vu plusieurs membres de sa famille en être atteints» raconte-t-elle.

CHEMIN VERS LA GUÉRISON

Animée d'un profond désir de vivre, Diane Drapeau a recommencé à s'alimenter et les symptômes ont fini par disparaître. Elle a toutefois perdu beaucoup de poids pendant l'épisode. Tout récemment, celle qu'on a surnommé «la petite princesse» passait à nouveau des tests de dépistage et on confirmait qu'elle était officiellement guérie, défiant ainsi les statistiques.

Pour sa fille Louise, c'est cette résilience et sa joie de vivre qui l'ont aidé à passer à travers cette épreuve. «Elle s'est bien alimentée toute sa vie et a toujours été en forme. Lorsqu'elle a été déclarée guérie, elle nous a dit qu'elle était «bien trop jeune pour mourir» », conclut-elle.

PRESTIGE WEB
Votre accompagnatrice virtuelle

- Site Web
- Médias sociaux
- Marketing Web
- Infographie et design
- Webinaires
- Présentations visuelles
- Infolettres
- Révision / Traduction



Nancy Poirier
PRESTIGE-WEB.COM
nancy@prestige-web.com



**THÉRÈSE
DRAPEAU**

COMMUNICATIONS
RELATIONS
PUBLIQUES
MUSÉOLOGIE
SCIENTIFIQUE
TECHNIQUE
ET PATRIMONIALE

FORMATION
ET ANIMATION

514-527-6809
drapeau.therese@videotron.ca

ULRIC TESSIER | AUTEUR, AVOCAT, HOMME POLITIQUE, PROFESSEUR, HOMME D'AFFAIRES, SEIGNEUR ET JUGE



TESSIER, ULRIC JOSEPH (baptisé Joseph-Ulric), auteur, avocat, homme politique, professeur, homme d'affaires, seigneur et juge, né le 3 mai 1817 à Québec, fils de Michel Tessier, marchand, et de Mariane Perrault, veuve de Jean Naud; le 4 août 1847, il épousa à Rimouski, Bas-Canada, Marguerite-Adèle Kelly, petite-fille de feu Joseph Drapeau*, et ils eurent huit enfants; décédé le 7 avril 1892 à Québec et inhumé le 11 suivant dans le cimetière Belmont, à Sainte-Foy.

Ulric-Joseph Tessier descend d'une famille rochelaise établie en Nouvelle-France en 1709. Il fait ses études classiques au petit séminaire de Québec de 1826 à 1835 puis, en 1836, il entre comme stagiaire dans le bureau de l'avocat Hector-Simon Huot*. Les 1er et 3 mai 1837, il publie dans le Télégraphe de Québec un conte romantique intitulé Emma ou l'Amour malheureux [...]. Inspiré par l'épidémie de choléra qui avait répandu la terreur à Québec en 1832, il brode une histoire autour du thème de la mort soudaine et de l'amour impossible. Tessier est admis au barreau de Québec le 22 juin 1839, à l'âge de 22 ans. On ne sait rien de l'activité et des préoccupations du nouvel

avocat. Peut-être, à l'instar de la jeunesse de Québec, subit-il l'influence nationaliste d'Étienne Parent*, d'Augustin-Norbert Morin* et de Napoléon Aubin*. Le 9 février 1846, il fait irruption dans la vie politique municipale en devenant échevin du quartier Saint-Jean. Il participe régulièrement à divers comités, ceux du feu, des finances et des règlements en particulier, et prend un intérêt croissant à la chose publique. En 1847, il devient secrétaire-archiviste de la Société Saint-Jean-Baptiste de la cité de Québec. En août de la même année, son mariage avec Marguerite-Adèle Kelly, cohéritière de la seigneurie de Rimouski, lui permet d'entrevoir un avenir prometteur.

En décembre 1851, Tessier brigue les suffrages dans Portneuf sous la bannière réformiste. Élu à l'Assemblée législative de la province du Canada qui siège alors à Québec, il se montre volontiers indépendant par rapport au gouvernement. Il s'oppose notamment à ce que la province garantisse les emprunts nécessaires à l'amélioration du havre de Montréal et s'insurge contre la piètre organisation des sessions des cours de justice.

Tessier s'engage également dans le développement de la région de Québec. Il participe à la fondation de la Compagnie du chemin de fer de la rive nord, reconnue juridiquement en 1853. À titre de maire de Québec, du 14 février 1853 au 13 février 1854, il se montre soucieux de maintenir le crédit de la ville déjà grevée par une dette élevée; il se contente donc de poursuivre les travaux d'aqueduc, de canalisation des égouts et de macadamisation des rues entrepris par ses prédécesseurs, puis de faire élargir la rue de la Montagne (côte de la Montagne). Libéré de ses mandats

de député et de maire, Tessier voit à la publication, en 1854, de son étude intitulée Essai sur le commerce et l'industrie du Bas-Canada. Il accepte en 1855 une charge de cours à l'université Laval où l'on est en train de mettre sur pied une faculté de droit. Il reçoit cette année-là un doctorat en droit du même établissement, qui lui confie en 1856 la chaire de procédure civile. L'année suivante, il accepte d'aller à Londres plaider avec le maire de Québec, Joseph Morrin*, les droits de sa ville au titre de capitale permanente de la province du Canada. La reine Victoria choisira plutôt Ottawa [V. George-Étienne Cartier*].

En décembre 1858, Tessier participe à la fondation de la Banque nationale [V. François Vézina*], où il assumera les fonctions de président ou d'administrateur pendant 20 ans. À l'automne de 1858, il a effectué un retour en politique active en se faisant élire au poste de conseiller législatif de la division du Golfe, région où sa femme a des intérêts fonciers considérables. Il a défendu durant sa campagne un libéralisme modéré qui lui vaut d'être nommé, en mai 1862, commissaire des Travaux publics et leader du gouvernement au Conseil législatif dans le ministère de John Sandfield Macdonald* et de Louis-Victor Sicotte*. Il participe cette année-là à la conférence qui rassemble à Québec des délégués du Canada-Uni, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse pour discuter de la construction du chemin de fer Intercolonial, projet que les hommes d'affaires de Québec appuient vigoureusement et pour lequel le Canada-Uni s'engage alors à payer les sept douzièmes des coûts. Incapable de réconcilier les particularismes régionaux, le gouvernement Macdonald-Sicotte s'effondre le 8 mai 1863 sans que Tessier ait pu don-

ner toute la mesure de son talent. Il redevient simple conseiller législatif et ses collègues le nomment, le 13 août, président du conseil, fonction qu'il remplira jusqu'au 1^{er} juillet 1867.

Le changement de constitution n'affecte guère la carrière de Tessier. Le 22 mai 1867, il est appelé au Sénat pour représenter la division du Golfe. Il semble accepter cette nomination davantage pour le prestige qu'elle confère que par goût. Il s'ennuie à Ottawa et n'y séjourne que durant les sessions parlementaires. Ses intérêts sont ailleurs: d'abord à Québec, où il enseigne à l'université Laval et exerce sa profession dans le bureau Tessier, Hamel et Tessier, puis à Rimouski où son épouse hérite à la mort de sa mère, le 27 septembre 1869, de la seigneurie de Rimouski. Par la suite, il ne cesse d'accroître son patrimoine

foncier, en acquérant les seigneuries du Bic, de Saint-Fabien, de Saint-Simon, de Saint-Mathieu, des Trois-Pistoles, puis une partie de la seigneurie de l'Île-d'Orléans.

Le 11 février 1873, Tessier est nommé juge à la Cour supérieure du district de Québec; cette nomination l'oblige à laisser le Sénat. Déjà, en 1871, il avait confié l'administration de ses seigneuries à son fils Ulric. Le 8 octobre 1875, il est promu à la Cour du banc de la reine. Le même mois, il se rend à Rome négocier une nouvelle charte pontificale pour l'université Laval. Désormais, la justice et l'enseignement du droit accaparent le gros de ses énergies, même s'il demeure membre du conseil d'administration de la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec [V. François Vézina] jusqu'à la fin de sa vie.

En septembre 1891, assailli par la maladie, Ulric-Joseph Tessier donne sa démission comme juge. À sa mort, l'année suivante, il laisse une fortune évaluée à 347 446\$, composée d'obligations, d'actions dans des entreprises financières et commerciales, de dépôts bancaires, de biens fonciers et immobiliers. Avec lui disparaît l'un des derniers survivants de la génération qui, au sortir des rébellions de 1837-1838 – et sans doute influencée par Étienne Parent –, a concerté son action pour créer un ensemble de sociétés financières qui allaient permettre aux francophones de Québec de prendre leur place dans la vie économique de la cité et du pays.

– Michèle Brassard et Jean Hamelin



Ottawa, Canada



PROFESSEUR MICHEL W. DRAPEAU

www.mdlo.ca

192, rue Somerset Street West
Ottawa, Ontario, Canada, K2P 0J4
(866) 263-1607



MICHEL-DRAPEAU-LAW-OFFICE

CABINET JURIDIQUE MICHEL DRAPEAU

MICHEL DRAPEAU LAW OFFICE

Le cabinet juridique Drapeau propose une vaste gamme de services et se spécialise en droit fédéral canadien. Nous souscrivons aux plus hautes normes de pratique et d'éthique de la profession juridique. Notre souci d'équité constitue la pierre angulaire de la réputation que nous avons acquise pour défendre, avec vigueur et efficacité, les intérêts de nos clients, à un coût raisonnable.

Colonel Me Michel W. Drapeau s'est taillé une solide réputation à travers le Canada comme un plaideur qui s'applique de manière décisive et résolue à défendre les intérêts de ses clients, soit-ils des militaires en service ou à la retraite, des vétérans ou les membres de leurs familles ou des corporations qui sont aux prises avec un problème ou litige avec le Ministère de la Défense ou les Forces canadiennes.

In addition to being a general law practice, Michel Drapeau Law Office provides a wide range of services focused on federal law. We stand by the highest standards and ethics of the legal profession. We have a commitment to fairness, and we have established a reputation of protecting our clients' interests forcefully and effectively, at a reasonable cost.

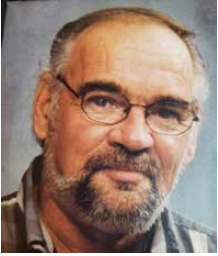
Colonel Michel W. Drapeau has earned a national reputation as a skilled, resolute, tough but fair advocate for his clients. Along with his impeccable qualifications, this puts him among the very best in the representation of service members, veterans, citizens and businesses that find themselves at odd with the Canadian Forces or the Department of National Defence.

AVIS DE DÉCÈS



DRAPEAU, Clément – 1929-2020

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 4 avril 2020, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Clément Drapeau, époux de madame Thérèse Fecteau, fils de feu Agnès Blais et de feu Wellie Drapeau. Il demeurait à Windsor. Outre son épouse, monsieur Drapeau laisse dans le deuil ses enfants: feu Luc (feu Ginette Gill), Lise (Roméo Latour), feu Diane, Guy, René (Lise Blais), Alain (Josée Gaudreau), Sylvie, feu Nancy, sans oublier ses nombreux petits et arrière-petits-enfants. Il était le frère de Philippe, feu Lucien, feu Raoul, feu Jean-Paul, feu Lucienne, feu Thérèse, feu Aurore.



DRAPEAU, Claude – 1945-2020

Outre son épouse Mme Aline Bélisle, M. Drapeau laisse dans le deuil, ses enfants: Jacinthe (Yvan Roy), St-Georges de Windsor, Martin (Sandra Chandonnet), Notre-Dame de Lourde, ses petits-enfants: Catherine (Vincent Tessier), Joanie, Éric (Anne-Sophie Dubois), Dave (Nathasha Laplante) et ses arrière-petits-enfants: Jaydon, Angie, Kelly-Anne, Alice, Charlotte. Ses frères et soeurs: Thérèse (feu Roger Sansoucy), Feu Claudette, Jacqueline, Marielle (Pierre St-Amour), Albert (France Tremblay), Feu Léopold (Nicole Dion), Gilles, Feu Louise, Feu Nicole, Jeannette (Michel St-Laurent).



DRAPEAU, Gabrielle – 1915-2020

Au Domaine Saint-Dominique, le 29 mai 2020, à l'âge de 105 ans, est décédée dame Gabrielle Drapeau, fille de feu dame Anne-Marie Boutin et de feu monsieur Urbain Drapeau. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil ses neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.



RUEST-DRAPEAU, Thérèse – 1922 - 2020

Au Centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis, le 28 mai 2020, à l'âge de 97 ans, est décédée madame Thérèse Ruest, épouse de feu monsieur Conrad Drapeau. Elle demeurait à Lévis. Elle était la soeur de feu Jean-Guy Ruest (Françoise Jomphe), feu Noëlla Ruest (feu Paul Beaudry) et de Fernand Ruest (Monique Duchesneau). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces: Guylaine Ruest, Chantal Beaudry (Daniel), Serge Beaudry, Claude Beaudry, Denis Beaudry, Danielle Ruest, Jacques Ruest, Diane Croteau (feu Pierre Ruel), Noël Croteau, Martin Ruel (Sandra Janvier) et Mélanie Ruel (Gino Labrecque); ainsi que ses autres parents et ami(e)s.



DRAPEAU, Léo – 1937 - 2020

À l'Hôpital du Saint-Sacrement, le 13 mai 2020, à l'âge de 82 ans, est décédé monsieur Léo Drapeau, époux de madame Denise Fournier, fils de feu madame Alexina Bélanger et de feu monsieur Anselme Drapeau. Il demeurait à l'Ancienne-Lorette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Lison (Luc Boulianne) et Christian; ses petits-enfants: Gabryel, Philippe et Catherine; son arrière-petit-fils Xavier; ses frères et soeurs: feu Joseph, feu Berthe (feu Henri-Paul Audet), feu Albert (feu Jeannine Marceau), feu Cyrilda (feu Albert Bédard), feu Diane (feu Arthur Bolduc), feu Laura (feu Léopold Pilote), feu Anne-Marie (feu Émile Roy), Rose-Alma (feu Valère Pilote), Louis (feu Julienne Fournier), Alexina (feu Germain Deshaies) et Carmen (feu Roland Beaudoin).



DRAPEAU-GUAY, Juliette (Sainte-Marie)– 1943-2020

À la Villa du Cap de Vallée-Jonction, le 10 mai 2020, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Juliette Drapeau, épouse de M. Michel Guay. Elle était la fille de feu M. Philias Drapeau et de feu Mme Antoinette Morin. Elle demeurait à Sainte-Marie. Elle laisse dans le deuil outre son époux: Michel, ses enfants: Manon (Normand Faucher), Sylvain (Luce Dubé) et Jean-François. Ses petits-enfants: Jean-Sébastien et Amélia Faucher (William Olivier), William, Anne-Marie et Jean-Simon Guay, Antoine et Alexandre Guay. Ses arrière-petits-fils: Charles et Raphaël. Ses beaux-frères et belles-sœurs: Pierrette (feu Paul Lehoux), feu Dominique, Gilles, feu René, feu Francine (Alain Gagnon) et Lucette.



SOUCY DRAPEAU, Germaine – 1927-2020

Décédée le 11 mai 2020 à l'âge de 92 ans. Elle résidait à Saint-Jean-de-Dieu, épouse de feu Monsieur Désiré Drapeau, fille de feu Monsieur Paul Soucy et de feu dame Marie-Ange Côté. Née le: 30 juillet 1927 Décédée: Paisiblement, à la Maison Desjardins de soins palliatifs du K.R.T.B., le 11 mai 2020 à l'âge de 92 ans. Elle laisse dans le deuil: Ses sœurs: Thérèse (feu Laurent Rioux), Rita (feu Robert Lévesque) (Louis Lévesque), Jeanne-D'Arc (feu Hector Morency) (André Beaulieu), Jacqueline (feu Damien Rioux) (Denis Labrie). Plusieurs neveux et nièces ainsi que tous les membres des familles Soucy et Drapeau. Elle était aussi la sœur de: feu Lucille, feu Armand, feu Aurèle, feu Germain, feu Jean, feu Marthe, feu Marguerite et feu Marie-Anna.



DRAPEAU-PAYEUR, Lea – 1936-2020

À l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le samedi 7 mars 2020, est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Léa Drapeau, épouse de feu Baumé Payeur. Elle était domiciliée à Victoriaville. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yves Payeur conjoint de Caroline Houle et Manon Payeur conjoint de Gaétan Ducharme; ses petits-enfants: David Payeur (Kim Michaud), Jérôme Payeur, Étienne Payeur et feu Noémie Payeur; ainsi que son arrière-petit-fils Édouard Payeur. Elle était la soeur de: feu Aimé Drapeur (Lise Corriveau), feu Armand Drapeau, feu Yvonne Drapeau (feu Roger Marcoux), feu Omer Drapeau (feu Angèle Noël), feu Cécile Drapeau (feu Jean-Marc Carrier) et Gérard (Victoire Fortier).



DRAPEAU, Jocelyne – 1941-2020

À Saint-Jérôme, le 21 février 2020, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Jocelyne Drapeau, épouse de feu Yvan Blouin. Elle laisse dans le deuil ses filles Yolène (Éric Godin) et Miryam, ses petits-enfants Simon, Antoine, Rose, Valérie et conjoint(es), son frère Richard, sa sœur Manon, son ami de cœur Roger Dagenais, neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis.



DRAPEAU, Jean-Guy – 1946-2020

À Saint-Eustache, le 21 février 2020, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jean-Guy Drapeau, conjoint de Mme Ninon Gauthier. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil sa fille Maryse (Dan), sa belle-fille Karine (Jo), son beau-fils Anthony (Caroline), ses petits-enfants Simon-Olivier, Loïc et Ludovick, son frère Lionel, son beau-frère Daniel (Jacqueline) et autres parents et amis. Selon ses volontés, le tout s'est déroulé dans l'intimité.

ASSOCIATION DES FAMILLES DRAPEAU

446, chemin Plaisance, Saint-Henri-de-Lévis, QC, G0R 3E0
www.famillesdrapeau.com | association@famillesdrapeau.com

Trois numéros du bulletin sont publiés chaque année.
Les numéros déjà parus sont disponibles au coût de 5,00\$ chacun.

Formulaire d'adhésion à l'Association disponible sur www.famillesdrapeau.com/adhesion/
Membre régulier: 1 an (30\$) - 2 ans (55\$) - 3 ans (80\$) - 20 ans (300\$) - à vie (500\$)



ÉQUIPE DU BULLETIN LE DRAPEAU

RÉDACTEUR EN CHEF ET COORDINATION
Érick Drapeau, 726, Cacouna, QC.

COLLABORATRICES DU BULLETIN
Janine Drapeau, 026, Longueuil, QC, rédaction, recherche d'articles
Denise Drapeau, 587, nouvelles et généalogie

CONCEPTRICE DU SITE INTERNET ET DE LA PAGE FACEBOOK famillesdrapeau.com
Nancy Poirier, PRESTIGE WEB

DES NOUVELLES À COMMUNIQUER?

PROFITEZ DU SITE INTERNET ET LA PAGE FACEBOOK DES DRAPEAU!

Transmettez un courriel à drapeau.therese@videotron.ca avec quelques détails sur votre nouvelle et un numéro de téléphone où vous joindre. On rédigera un bref article à diffuser sur le site de l'Association et/ou sur notre page Facebook. Visitez-nous sur www.facebook.com/FamillesDrapeau/ et contribuez à nous faire connaître sur les médias sociaux!

VOUS DÉMÉNAGEZ?

En cas de déménagement, veuillez nous transmettre vos nouvelles coordonnées par courriel, par la poste ou par téléphone. Merci de votre collaboration!

Dépôt légal: ISSN 1704-1260
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé
Poste Canada
Numéro de la convention
40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à:
Association des Familles Drapeau inc.
446, chemin Plaisance,
Saint-Henri-de-Lévis, QC, G0R 3E0